Bilan d'activités

2022

Syvedac
Agissons durablement
sur nos déchets

Plusieurs événements en 2022 marquent l'engagement intact du Syvedac d'agir, avec et pour ses adhérents, en faveur d'un service public performant et de qualité :

- ***l'amélioration de la performance environnementale de notre Unité de Valorisation Énergétique des déchets**, avec l'inauguration des serres maraîchères, chauffées grâce à la combustion des déchets,*
- ***l'impérieuse nécessité de produire moins de déchets** et de **sensibiliser les habitants**, avec l'événement Changez d'R consacré au zéro déchet,*
- *et enfin **le développement de la valorisation des déchets** à traiter, avec l'accompagnement de nos adhérents dans le déploiement du tri généralisé à la source des biodéchets à partir du 1er janvier 2024).*

Olivier PAZ
Président du Syvedac

Bien plus qu'un syndicat de traitement des déchets !

En collaboration avec ses adhérents, le SYndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise (Syvedac) conduit une mission de service public autour de deux temps forts : le traitement des déchets ménagers et leur valorisation sous forme de matières et d'énergie, mais aussi la prévention et la sensibilisation des habitants aux enjeux de réduction et de tri.

AU SERVICE DU TERRITOIRE

- **73 délégués représentant les territoires adhérents du Syvedac**
- **4 centres de tri** (*Valorpôle* 72 au Mans, *Suez Généris* à Ploufragan (22), *Paprec* à Le Rheu (35), *Sphère* à Villedieu-les-Poêles (50)
- **1 Unité de Valorisation Énergétique des déchets à Colombelles** (propriété Syvedac et exploitée par *Sirac*)
- **1 unité de tri des encombrants** (*Suez* à Blainville-sur-Orne)
- **4 sites de compostage** (*Veolia* à Billy, *Socompost* à Carpiquet, *Sep Valorisation* à Fontaine-Etoupefour, *Smictom de la Bruyère* à Saint-Martin de Fontenay)
- **1 centre de stockage** des déchets non dangereux pour les rebuts d'encombrants (*Suez* à Cauvicourt)
- **3 quais de transfert des ordures ménagères et/ou des emballages-papiers** (Syvedac à Périers-en-Auge, *Suez* à Blainville-sur-Orne, *Veolia* à Giberville)
- **5 plateformes de regroupement du verre** (*Urbaser* à Bretteville-sur-Odon, *Veolia* à Giberville, *Sep Valorisation* à Fontaine-Etoupefour, *Sphere* à Rots et *Smictom de la Bruyère* à Saint-Martin de Fontenay)
- **1 plateforme de pré-traitement du verre** (*Sibelco Green Solutions* à Saint-Vigor d'Ymonville - 76)

Directeur de publication : Olivier PAZ
Crédits photos : Laurent Besnehard, Syvedac, Citeo, Adobe Stock, Shutterstock, Caroline Ablain
En couverture : Défilé des élèves de la section Arts Appliqués du lycée Laplace lors de *Changez d'R* le 18 juin 2022 (photo : Julien BUYCK)
Conception et réalisation : Service communication du Syvedac
Juin 2023 - Imprimé sur papier recyclé

Territoire *et installations*

4 sites de compostage | **3 quais de transfert** | **1 unité de tri des encombrants** | **1 Unité de valorisation énergétique des déchets (UVE)** | **Centre de stockage des déchets non dangereux** pour les rebuts d'encombrants | **Site de prétraitement du verre**

Le Svedac travaille avec 4 centres de tri situés en dehors de son territoire pour la séparation par matériau des emballages et papiers triés dans les poubelles jaunes. À l'horizon 2025, le centre de tri NORMANTRI situé à Colombelles prendra le relai.

ADHÉRENTS DU SYVEDAC

6 collectivités adhérentes - 175 communes - 432 316 habitants

1. Communauté de communes **Cœur de Nacre** — *12 communes - 24 278 habitants*
2. Communauté urbaine **Caen la mer** — *48 communes - 275 077 habitants*
3. Communauté de communes **Vallées de l'Orne et de l'Odon** — *19 communes sur 23 - 17 363 habitants*
4. Smictom de **la Bruyère** — *4 communes sur 30 - 8 661 habitants*
5. Communauté de communes **Normandie Cabourg Pays d'Auge** — *39 communes - 31 719 habitants*
6. Communauté d'agglomération **Lisieux Normandie** — *53 communes - 75 218 habitants*

Le traitement **des déchets**

Le Syvedac a traité 166 998 tonnes de déchets ménagers et assimilés en 2022.

Évolution par rapport à 2021 : -5 %

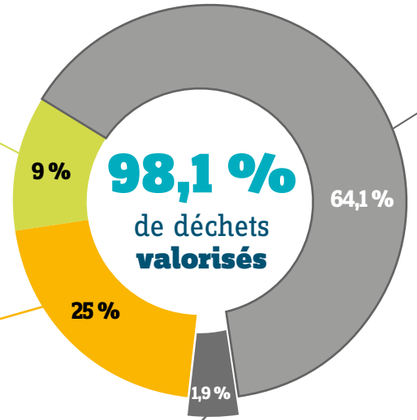

Valorisation organique

- **15 015** tonnes de résidus de jardin dirigées vers les plateformes de compostage

Valorisation matière

- **25 837** tonnes d'emballages, papiers et cartons
- **15 888** tonnes d'emballages en verre

dirigées vers les usines de recyclage.

Stockage

- **3 176** tonnes de déchets enfouis dans les installations de stockage aux Aucrais - Cauvicourt pour les déchets non dangereux et à Argences pour les déchets dangereux

Valorisation énergétique

- **107 082** tonnes de déchets valorisées en chaleur et en électricité à l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Colombelles
- **Chaleur valorisée :**
  117 800 MWh pour chauffer l'équivalent de 10 000 logements à Hérouville Saint-Clair et le Centre Hospitalier Universitaire Caen Normandie
  8 565 MWh pour chauffer les serres maraîchères de Colombelles
- **Production d'électricité :**
  5 568 MWh électriques dont 91% autoconsommés par l'UVE.

La sensibilisation *en 2022*

- **Changez d'R, l'événement sur la réduction des déchets**, organisé par le Syvedac le 18 juin à la Grande Halle de Colombelles, avec 40 partenaires locaux.
- **1 400 visiteurs, dont 1 255 scolaires, accueillis à l'UVE** pour découvrir l'espace pédagogique et le procédé industriel de l'incinération des déchets
- **46 jours d'animation dans 39 établissements** (29 écoles, 3 collèges, 1 lycée et 6 centres de loisirs), sur les thèmes de la réduction, du tri et du recyclage des déchets
- **3 jours de formation** (enseignants, animateurs, organisateur d'événement) et **4 sessions de formation aux éco-événements** qui ont réuni 69 participants
- **23 représentations** des spectacles créés sur commande du Syvedac
- **9 795 foyers** sensibilisés à la bonne gestion des déchets lors de porte-à-porte
- **730 personnes relais formées** par le Syndicat (élus, ripeurs,agents de déchèterie et de propreté)
- **148 kits événementiels** prêtés (gobelets réutilisables, doubles-collecteurs, panneaux sur les consignes de tri, bacs de tri, vaisselle)
- **2 sites de compostage de quartier** installés à Caen
- **4 nouveaux sites de compostage en pied d'immeuble** et **1 nouveau site en restauration collective** installés
- **7 nouveaux restaurants scolaires accompagnés sur la réduction du gaspillage alimentaire**
- Distribution de **7 429 sacs de compost aux habitants et de 285 m³ de compost en vrac** aux collectivités adhérentes
- **4 nouvelles communes engagées dans la charte d'éco-exemplarité**
- **Participation au salon Normandurable :** animation d'une conférence « les déchets, une source d'énergie locale » avec la SIRAC et ABC14, et tenue d'un stand d'informations.

La production **par habitant**

Les déchets déposés en déchèteries relèvent de la compétence des collectivités adhérentes du Syvedac : ils ne sont donc pas pris en compte dans le graphique ci-dessous. Ils représentent 241,5 kg par habitant, ce qui porte ***la production de déchets ménagers et assimilés à 665,9 kg.***

** Évolution par rapport à 2021 : -5,7 %*

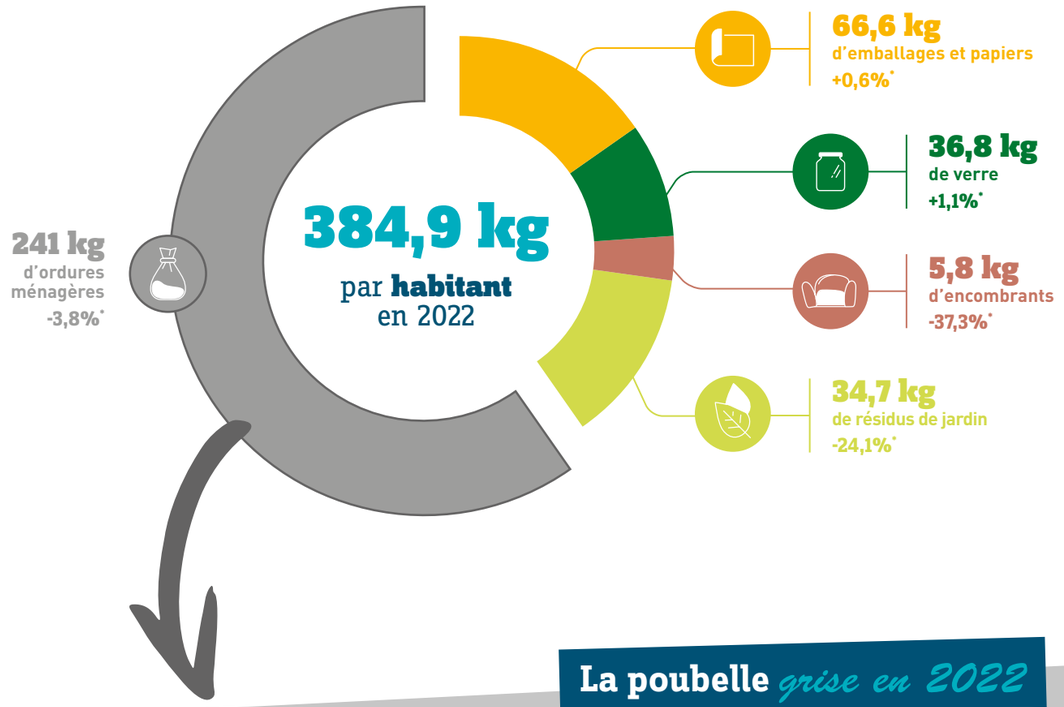

La poubelle *grise en 2022*

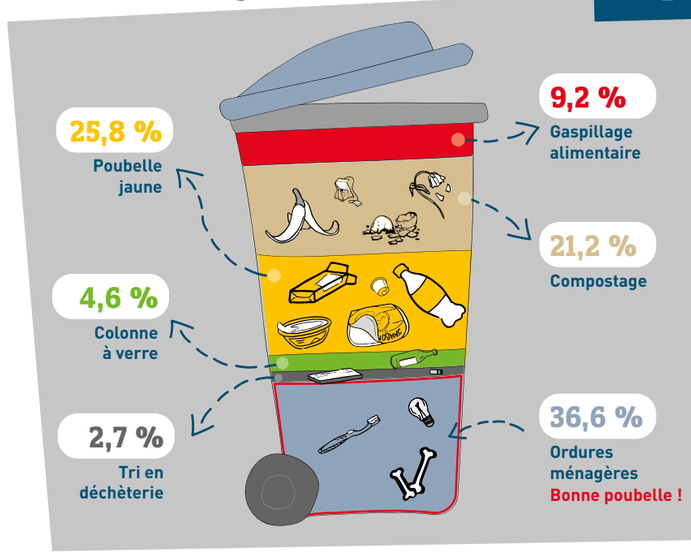

En novembre 2022, le Syvedac a analysé le contenu des poubelles grises arrivant sur son Unité de Valorisation Énergétique : 28 échantillons provenant de chaque territoire adhérent ont été caractérisés. Même si la simplification des consignes de tri permet de trier plus, le constat reste édifiant : **64 % des déchets trouvés dans la poubelle grise ne devraient pas y être !**

L'essentiel de l'année

Signature d'une charte d'éco-exemplarité avec les communes de Merville-Franceville en février (1), d'Orbec en octobre (2) et avec des communes de Cœur de Nacre en novembre.

Démarrage en mars d'un nouveau marché optimisant les prestations de transfert/transport des ordures ménagères, du tri sélectif et des résidus de jardin vers les exutoires de traitement désignés par le Syvedac.

Organisation d'une «masterclasse» le 22 mars avec les élus : visites de l'UVE et des serres, échanges sur l'actualité du Syvedac et du projet Normantri. (3)

Réalisation entre le 9 et le 21 mai d'une enquête téléphonique de satisfaction et d'opinion (par l'IFOP) auprès de 1 000 foyers sur la gestion des déchets ménagers.

Le 5 mai, **inauguration des serres** chauffées par l'UVE (serres mises en service en avril 2021). (4)

Le 18 juin, journée éco-événement du Syvedac « Changez d'R », à la Grande Halle de Colombelles avec plus de 40 partenaires locaux présents. (5)

En juillet, mise en service du contrôle vidéo à l'UVE conformément aux obligations de la loi AGEC et démarrage des études pour l'implantation des analyseurs mercures en sortie de cheminées (Réglementation BREF).

En septembre, communication sur la sécurité des agents et installations avec l'interdiction de déposer les bouteilles de gaz dans les bacs d'ordures ménagères et de tri sélectif. (6)

Le Syvedac a été impacté par la cyber attaque d'ampleur sur les serveurs de la communauté urbaine Caen la mer en septembre 2022. Les services ont dû s'adapter pour maintenir le service public en bon état de fonctionnement.

En novembre, campagne de caractérisation des ordures ménagères à l'UVE.

En décembre, lancement d'une étude de faisabilité sur une 3ème ligne d'incinération des déchets à l'UVE.

1

3

6

4

2

5

Le coût du service

Évolution du coût moyen du service de 2017 à 2022

en Euros hors taxes par habitant
Données issues de la matrice des coûts 2022

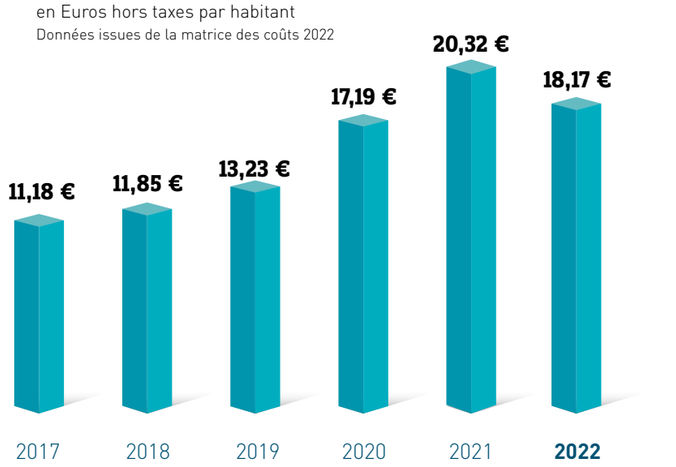

18,17 € par habitant en 2022

Malgré l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes et des charges d'incinération, le **coût moyen 2022 du service affiche une légère baisse grâce à la hausse des recettes et soutiens liés à la collecte sélective et à la réduction des tonnages de déchets.**

Coût du traitement par nature de déchets

en Euros hors taxes par tonne (frais de structure, communication et prévention inclus)
Données issues de la matrice des coûts 2022

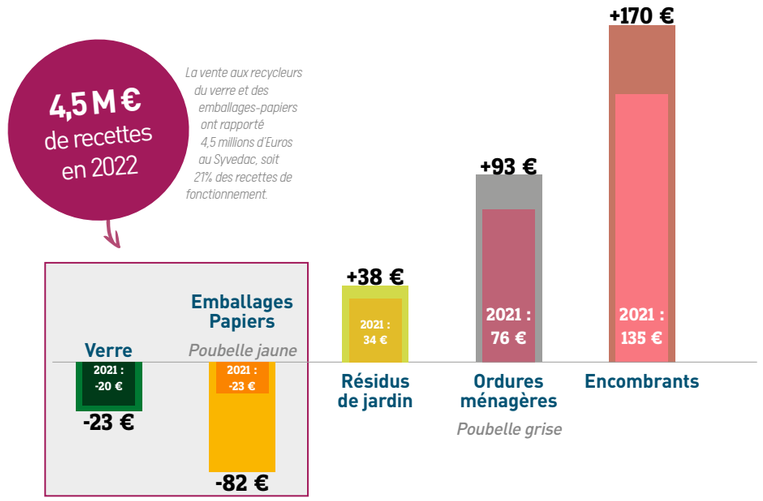

Sous l'effet de la hausse des cours de reprise des emballages et papiers, le geste de tri génère davantage de recettes.

L'importance de **réduire sans délai les tonnages d'encombrants** se justifie par la forte hausse de son coût de traitement (stockage à Cauvicourt) en 2022, qui se poursuivra dans les années à venir.

Aux côtés des 73 élus délégués, une équipe de 12 agents chargés de mettre en œuvre l'ensemble des actions du Syvedac.
Des personnels mobilisés au quotidien pour garantir l'efficacité et la qualité du service public de prévention, valorisation et traitement des déchets.

Syvedac
9, rue Francis de Pressensé
14 460 Colombelles

02 31 28 40 03
contact@syvedac.org
www.syvedac.org